



(16) LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la mairesse, M^{me} Chantal Deschamps, déclare la séance levée à 20 h 55.

Louis-André Garceau

M^e Louis-André Garceau, greffier

Chantal Deschamps

Chantal Deschamps, Ph. D.,
maresse

version administrative